

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/497/Add.7  
3 décembre 2007

(07-5311)

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

## RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 66:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

AUSTRALIE

### Addendum

La communication ci-après, datée du 22 octobre 2006, et adressée par la délégation de l'Australie, est distribuée conformément au paragraphe 1 de la Décision sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC. Elle a été distribuée à titre préliminaire pour la réunion d'octobre 2007 du Conseil des ADPIC.

---

1. Le rapport ci-après est présenté par l'Australie conformément au paragraphe 1 de la Décision du Conseil des ADPIC du 19 février 2003 sur la "mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC" (IP/C/28), qui invite les pays développés Membres à présenter des rapports annuels sur les mesures qu'ils ont prises ou envisagent de prendre conformément à leurs engagements au titre de l'article 66:2.

### **I. TYPE D'INCITATIONS**

2. Dans le présent rapport, le transfert de technologie s'entend au sens large, englobant la formation, l'enseignement et le savoir-faire.<sup>1</sup> Le transfert de technologie de l'Australie vers les pays les moins avancés (PMA) s'opère à travers les activités liées à l'exportation dans le cours normal du marché, à travers l'instauration d'un environnement solide en matière de propriété intellectuelle dans les PMA et à travers des incitations qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'assistance bilatérale et régionale du gouvernement.

3. Parallèlement, le gouvernement australien met en œuvre des programmes destinés à promouvoir l'innovation et la compétitivité au sein de l'économie australienne qui peuvent, à leur tour, contribuer à accroître les transferts de technologie sur les marchés d'exportation, y compris ceux des PMA. Par exemple, le transfert de technologie peut s'opérer à travers les exportations et les investissements extérieurs ou directs de sociétés australiennes dans d'autres pays. Ce transfert de technologie peut s'effectuer dans le cadre de coentreprises constituées entre des entreprises australiennes et des entreprises ou gouvernements étrangers.

4. L'Australie reconnaît que le transfert de technologie, la croissance économique et la réduction de la pauvreté sont stimulés de manière optimale dans le cadre d'une économie efficace, ouverte et

---

<sup>1</sup> Définition utilisée dans les précédents rapports de l'Australie.

fondée sur les lois du marché. Un élément essentiel de ce cadre est la bonne gouvernance. L'Australie fournit aux PMA une vaste assistance en matière de gouvernance (le chiffre préliminaire pour 2006-2007 est de quelque 307,3 millions de dollars EU<sup>2</sup>), qui inclut l'amélioration de la gestion économique et financière, le renforcement de l'application du principe de la primauté du droit et de la justice, l'amélioration de l'efficacité du secteur public, ainsi que le développement de la société civile et des droits de l'homme.

5. L'Australie estime que l'enseignement offert aux ressortissants des PMA dans les universités australiennes (ou autres) et la formation de ces ressortissants à l'utilisation et à la maîtrise de matériel de haute technologie sont deux des moyens les plus efficaces de transférer la technologie et le savoir-faire dont dispose l'Australie. Par conséquent, une grande partie de l'aide australienne concerne l'enseignement et la formation. On trouvera ci-après une liste et un tableau non exhaustifs des activités et du financement offerts par l'Australie en 2006-2007 aux pays les moins avancés et comportant une part importante de transfert de technologie.

## **II. ORGANISME GOUVERNEMENTAL OFFRANT DES INCITATIONS**

6. Le présent rapport fait état plus particulièrement des activités menées par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) qui privilégient le transfert de technologie.

## **III. ENTREPRISES ET INSTITUTIONS HABILITÉES À OFFRIR DES INCITATIONS**

7. L'immense majorité des activités d'aide au développement menées par l'Australie est mise en œuvre par des organisations et des personnes sélectionnées à la suite d'une procédure d'appel d'offres. L'aide aux PMA est déliée pour les Australiens depuis 2001, et l'est pour tous les pays depuis 2006, ce qui permet à des organisations non australiennes de soumissionner pour l'obtention de contrats de fourniture de biens et services destinés au programme d'aide.

## **IV. TECHNOLOGIE APPROPRIÉE**

8. Pour que le développement soit durable, il est essentiel que le transfert de technologie soit adapté aux besoins du pays concerné. À cette fin, l'Australie élabore conjointement avec tous les principaux pays partenaires des stratégies par pays qui constituent la base de l'aide au développement. Ces stratégies reposent sur une analyse des besoins de développement de chaque pays et sur un dialogue avec les gouvernements partenaires, qui sont les moyens les plus efficaces dont dispose l'Australie pour répondre à ces besoins. L'Australie participe à de nombreux partenariats de travail avec un certain nombre d'organisations internationales et communautaires afin de garantir l'harmonisation des ressources et l'apport d'une aide bien ciblée.

## **V. SUIVI ET ÉVALUATION**

9. Le suivi et l'évaluation de l'efficacité et des résultats de l'aide au développement constituent des préoccupations essentielles pour le programme d'aide australien. Un ensemble de mécanismes et d'experts interviennent dans ce processus et permettent de garantir l'efficacité des incitations financières, y compris la Commission de contrôle de l'AusAID, les Groupes consultatifs de haut niveau, le Conseil consultatif en matière d'aide, la Commission pour la coopération en matière de développement, les examens par des pairs et les enquêtes menées par les entreprises. Afin de se positionner à l'avant-garde de l'action menée dans le monde pour améliorer l'efficacité du

---

<sup>2</sup> À noter que lorsqu'il est question de "dollars" ailleurs dans le présent rapport, il s'agit de dollars australiens. Au 26 septembre 2007, 1 dollar australien valait 87 cents EU.

développement, l'Australie a créé en 2006 au sein de l'AusAID le Bureau de l'efficacité du développement.

## **VI. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INCITATIONS RELATIVES AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES PMA**

### **A. AUSAID: PROGRAMMES BILATÉRAUX**

10. L'Australie a octroyé environ 352,2 millions de dollars au titre de l'aide au développement des PMA en 2006-2007. Beaucoup de ces activités comportent un élément de transfert de technologie ou d'investissement. On trouvera ci-après des exemples d'activités pour lesquelles cet élément est important ou fondamental.

#### **1. Îles Salomon – Programme de réforme économique**

11. Depuis 2004, la mission d'assistance régionale aux Îles Salomon (RAMSI), par l'intermédiaire d'une unité spécialisée relevant du Ministère des finances et du Trésor, soutient le gouvernement des Îles Salomon dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une réforme économique. De concert avec les fonctionnaires de l'archipel, des conseillers australiens et néo-zélandais (y compris des fonctionnaires du Ministère du Trésor australien) ont aidé le gouvernement local à introduire une nouvelle loi sur l'investissement étranger et une autre sur les entreprises d'État, à améliorer l'efficacité et l'équité du système fiscal par le biais d'une réduction des exonérations d'impôts et de droits, et à intensifier la concurrence dans le secteur de l'aéronautique.

#### **2. RPD lao – Cadre intégré**

12. L'Australie rémunère un spécialiste en poste au Laos et chargé de faciliter la mise en œuvre du Cadre intégré. Il s'agit d'intégrer le commerce dans les programmes nationaux de développement tels que la Stratégie nationale de croissance et d'éradication de la pauvreté, et de faciliter la fourniture coordonnée de l'assistance technique liée au commerce pour répondre aux besoins identifiés par le gouvernement de la RPD lao.

#### **3. Vanuatu – Gouvernance pour la croissance**

13. L'Australie assiste le gouvernement de Vanuatu grâce à un fonds de 33,2 millions de dollars consacré à l'initiative de gouvernance pour la croissance de 2007 à 2012 afin d'améliorer la prestation des services de l'État dans les zones rurales. Cette initiative permettra au gouvernement de Vanuatu d'améliorer la qualité de ses affectations budgétaires afin de mieux tenir compte des priorités nationales en matière de services et d'investissements et d'utiliser le processus budgétaire comme instrument pour la mise en œuvre des politiques. Elle aura également comme effet d'améliorer les mécanismes d'évaluation, ce qui permettra au gouvernement de mieux apprécier la manière dont les fonds sont utilisés par les ministères dans la prestation des services et l'investissement dans la collectivité.

### **B. PROGRAMMES RÉGIONAUX ET MONDIAUX**

14. Outre l'assistance bilatérale, différents programmes régionaux ou mondiaux induisent des transferts de technologie au bénéfice des PMA. Dans la plupart des cas, il est difficile de faire la part des dépenses consacrées spécifiquement aux PMA dans le cadre de ces programmes, mais il est certain que les PMA en bénéficient.

## **1. Programme ANASE-Australie de coopération pour le développement**

15. Le Programme de coopération pour le développement entre l'ANASE et l'Australie (AADCP), doté d'un budget de 45 millions de dollars (2000-2008), renferme les éléments suivants: renforcement des capacités douanières; infrastructure juridique pour le commerce électronique; aide au renforcement de la compétitivité du secteur privé et le développement des PME; systèmes d'assurance qualité pour les fruits, les légumes, le poisson et les produits de la pêche; gestion et contrôle zoosanitaires et phytosanitaires; évaluation des risques à l'appui des mesures de sécurité alimentaire.

## **2. Projet d'analyse et de réforme en matière de commerce**

16. Il s'agit d'une initiative de 6,3 millions de dollars et d'une durée de trois ans qui vise à aider les pays participants de la région du Mékong (Cambodge, RPD lao, Viet Nam et Thaïlande) à relever les défis que posent la mondialisation et l'intégration économique régionale et à en tirer parti. En particulier, cette activité vise à sensibiliser les autorités nationales aux différents Accords de l'OMC et à leur fournir une assistance technique et des conseils concernant l'accession à l'OMC et la mise en œuvre des accords.

## **3. Projet de l'OIE visant à renforcer les services vétérinaires afin de combattre la grippe aviaire et d'autres maladies prioritaires en Asie du Sud-Est**

17. L'Australie se joint à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour aider les pays en développement à aligner le niveau de qualité de leurs services vétérinaires sur celui des normes internationales. Elle investit jusqu'à 3 millions de dollars pour mettre sur pied un programme international de conseil scientifique et d'échanges techniques en vue de combattre la grippe aviaire et d'autres maladies prioritaires en Asie du Sud-Est et de renforcer la capacité régionale de lutte contre ces maladies.

## **4. Campagne pour l'éradication de la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est**

18. Il s'agit d'un programme de l'OIE prévoyant une coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse entre huit pays de l'ANASE. L'objectif à long terme de cette campagne est de faciliter et de promouvoir le commerce international d'animaux et de produits issus d'animaux en créant des zones exemptes de cette maladie dans la région. Les mesures comprennent, entre autres éléments, une amélioration des normes vétérinaires et le renforcement du programme régional de lutte contre la fièvre aphteuse. Depuis 1996, l'Australie a injecté près de 4 millions de dollars dans ce programme.

## **5. Programme de renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires régionales en Asie**

19. L'Australie affecte 3,9 millions de dollars à ce programme, dont la mise en œuvre est assurée par le Département de l'agriculture, de la pêche et des forêts et qui vise à permettre aux pays de l'ANASE de mieux respecter les normes SPS internationales conformément à l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.

## **6. Programme régional de facilitation des échanges pour le Pacifique**

20. Par le biais du Programme régional de facilitation des échanges, l'Australie contribue à hauteur de 2,5 millions de dollars jusqu'en 2009 au renforcement des capacités et des institutions, pour que la région soit mieux à même d'évoluer dans l'environnement commercial mondial. Le programme comprend un élément de quarantaine dont la mise en œuvre est assurée par le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, un élément douanier dont la mise en œuvre est assurée par l'Organisation

des douanes de l'Océanie, ainsi qu'un projet d'harmonisation des normes alimentaires dont la mise en œuvre est assurée par l'OMS et la FAO.

## **7. Projet relatif aux prévisions météorologiques dans les pays insulaires du Pacifique**

21. Les activités socioéconomiques des pays insulaires du Pacifique (PIP) sont fortement tributaires de l'environnement naturel. De bons services climatologiques et météorologiques, de même que la capacité de faire des prévisions à plus long terme en fonction des demandes des administrations publiques qui font appel à ces services pourraient donc être très utiles à l'économie de ces pays. Cette initiative permettra de renforcer la capacité des PIP en matière de prévisions météorologiques, en étendant et en améliorant l'utilisation prudente des prévisions dans les services météorologiques nationaux et les pouvoirs publics utilisateurs, y compris les départements de la santé, de l'agriculture et de l'eau. L'apport de l'Australie est d'ordre technique, et comprend notamment la fourniture de logiciels sur mesure de prévision et une formation à leur maniement. Cette nouvelle phase (2007 à 2009), bénéficiant d'un financement de 3 millions de dollars, fait fond sur les résultats de la première phase (2003 à 2006; 2,3 millions de dollars) et ajoute la Papouasie-Nouvelle-Guinée aux pays bénéficiaires.

## **8. Collège technique Australie-Pacifique**

22. Il s'agit d'un partenariat avec le secteur privé australien et les gouvernements régionaux du Pacifique. L'objectif visé est d'accroître le nombre de diplômés provenant des PIP et de hisser le niveau de qualité de leur formation à celui des établissements spécialisés et techniques australiens, et ainsi de permettre à ces pays de disposer d'une main-d'œuvre plus abondante et mieux qualifiée pour soutenir leur croissance économique, et à ces diplômés de bénéficier de meilleures perspectives d'emploi dans leur pays et sur un marché du travail qui s'internationalise de plus en plus. Un financement initial de 149,5 millions de dollars permettra la fondation et le fonctionnement du collège pendant les quatre premières années, soit entre 2007 et 2011. Les cours seront dispensés aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Samoa et à Vanuatu. Pendant les quatre premières années, l'établissement devrait former quelque 3 000 diplômés dans les matières suivantes: voyages et tourisme; métiers de l'automobile, de la construction, de l'électricité et de la fabrication; et services de santé et services collectifs.

## **9. Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC**

23. L'Australie contribue une somme annuelle de 500 000 dollars au Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC, et sa contribution cumulative s'élève à plus de 2,46 millions de dollars à ce jour. Le Fonds permet d'offrir une assistance technique liée au commerce à des pays en développement Membres de l'OMC afin qu'ils puissent participer aux négociations commerciales multilatérales de Doha.

## **10. Bourses d'études de l'Australie**

24. Le programme de bourses d'études permet à des étudiants de financer leurs études supérieures en Australie dans une optique de coopération et de développement. Ce programme, qui comprend un volet de développement, un volet de "formation de chefs" et un volet d'entrepreneuriat, permet d'offrir une formation appropriée, d'un bon rapport coût-efficacité, afin de doter les ressortissants des pays concernés des qualifications et connaissances nécessaires au développement. À compter de 2006, le programme permettra d'octroyer environ 1,4 milliard de dollars sur cinq ans. Les PMA ciblés sont les suivants: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Malawi, Maldives, Mozambique, Népal, Ouganda, RPD lao, Samoa, Tanzanie, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu et Zambie.

## 11. Centre australien de recherche agronomique internationale (ACIAR)

25. Le Centre australien de recherche agronomique internationale (ACIAR) a octroyé 23,9 millions de dollars en 2006-2007 pour la réalisation de projets conjoints de recherche dans le domaine technique ou politique avec des pays en développement, essentiellement de la région Asie-Pacifique. Les projets sont soit bilatéraux, par le truchement de programmes de recherche qui relient des établissements australiens à des établissements de pays en développement, soit multilatéraux, par le truchement de subventions et de financements de projets en faveur de centres internationaux de recherche en agriculture. Ils portent principalement sur l'adoption de technologies, le transfert de connaissances et le renforcement des capacités dans des domaines tels que la productivité et la durabilité de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture; l'alimentation et la santé des animaux; l'innovation, la formation et la réforme des institutions dans le secteur de l'agriculture; et les parasites et maladies envahissants.

## VII. PROGRAMME D'AIDE AUSTRALIEN: AIDE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS COMPORTANT UNE PART IMPORTANTE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN 2006-2007

(Chiffres préliminaires pour les programmes bilatéraux et régionaux uniquement de l'AusAID)

PMA	Dollars australiens
Afghanistan	20 257 246
Asie (aide économique et transfrontières)	30 451 875
Bangladesh	21 331 722
Bhoutan	1 096 418
Birmanie (Myanmar)	2 630 760
Cambodge	25 603 089
Collège technique Australie-Pacifique	7 071 947
Îles Salomon	101 828 832
Kiribati	6 525 028
Maldives	2 799 665
Népal	3 437 106
Projets de gouvernance régionale pour les PIP	129 365
Projets régionaux et autres pour l'Afrique	33 581 731
Projets régionaux pour l'Asie du Sud	11 441 663
Projets régionaux pour les PIP	704 721
RPD lao	12 577 931
Samoa	12 900 572
Timor oriental	32 320 814
Tuvalu	3 333 792
Vanuatu	22 141 791
 Total	 352 166 068

Source: Système de rapports financiers de l'AusAID.